

<p>DEPARTEMENT DU JURA Arrondissement de LONS - LE - SAUNIER. Canton d'ORGELET. <b><u>Mairie de SARROGNA</u></b></p>	<p><b>Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de SARROGNA.</b> <b><u>Séance du 20 février 2015</u></b></p>
<p>Nombre de conseillers en exercice : 11 Nombre de conseillers présents : 10 Nombre de conseillers votants : 10 Absents : 1                      Excusés :</p>	<p>L'an deux mille quinze, le vingt février à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Philippe PROST, Maire en exercice</p>
<p><u>Présents</u> : Mesdames ANDRIOLO, GAY RAVIER, LAMBERT, POLY-MEYNIER Messieurs BOUQUEROD, CROLET, GROSPIERRE F, HUMBERT, LEVEQUE et PROST <u>Excusés</u> : <u>Absents</u> : M LAMBERT</p>	<p>Date de la convocation du conseil municipal : 06/02/2015 Date d'affichage : 27/02/2015  Secrétaire de séance : Laurence Gay Ravier</p>

### **1 – 2015 OBJET : ONF - PROGRAMME DE TRAVAUX 2015**

Monsieur le Maire présente un devis pour le programme de travaux 2015 proposé par l'ONF

Ces travaux situés dans la parcelle 103 dans forte pente consistent en un nettoyage manuel de plus de 12 m sur 6 ha 86 pour un coût de 13 000.00 € HT

Mr MOIROUX, notre agent patrimonial rappelle qu'une subvention de 3 087.00 € a été accordée par le conseil général pour ces travaux.

Si ceux-ci ne sont pas réalisés en 2015, la commune en perdra le bénéfice.

Le conseil municipal, sur avis de la commission bois, et après en avoir délibéré, décide de ne pas faire réaliser ces travaux compte-tenu de l'absence de potentiel à moyen-long terme de cette parcelle due aux difficultés d'exploitation.

### **2 – 2015 SIDEC – PROPOSITION D'ADHESION AU SERVICE MUTUALISE DE GESTION DES EQUIPEMENTS D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE**

Considérant la note explicative des tarifs de l'adhésion aux services mutualisés du SIDEC,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Vu la délibération du Bureau du SIDEC du 24 septembre 2014 en conformité avec la délibération du Comité Syndical du SIDEC lors de son assemblée générale du 04 octobre 2014 relative à sa mission d'aide à la gestion des réseaux d'eau potable,

*Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, considérant le coût de l'abonnement et celui des interventions.*

**Ne souhaite pas adhérer aux services mutualisés du SIDEC pour la gestion des équipements en eau potable et notamment la recherche de fuite pour l'année 2015.**

**A ce titre il est demandé au responsable de la commission eau de se rapprocher d'autres prestataires pour affiner les tarifs.**

## **SIDEC – COMPTE RENDU DU LANCEMENT DU PROJET DE TRAVAUX SUR LE RESEAU D'EAU POTABLE**

### **1. Lancement du projet**

Dans le cadre de l'amélioration de la gestion de son réseau d'eau potable, la commune a souhaité établir un schéma directeur. L'étude a été réalisée par Réalités Environnement et un rapport final a été remis courant 2013 dans lequel apparaît des propositions d'amélioration de la qualité de l'eau et de la gestion du réseau.

La commune a fait appel au SIDEC pour l'aider à réaliser des travaux de renouvellement de réseaux sur la base des préconisations de l'étude permettant ainsi d'éviter le vieillissement du patrimoine.

Un découpage est préconisé avec un indice de priorité :

- Tranche 1 : Transfert de Nermier à Marangea – priorité 1 (travaux à réaliser dans les 5 ans)
- Tranche 2 : Nermier – priorité 1
- Tranche 3 : Réservoir de Nermier à Marangea – priorité 1
- Tranche 4 : Marangea – priorité 2 (travaux à réaliser entre 5 et 10 ans)
- Tranche 5 : Transfert 1 – priorité 2
- Tranche 6 : Transfert 2 – priorité 3 (travaux à réaliser entre 10 et 20 ans)
- Tranche 7 : Transfert 3 – priorité 3
- Tranche 8 : Transfert 4 – priorité 3
- Tranche 9 : Montjouvent – priorité 3

Le montage du dossier de consultation des entreprises se fera donc par tranches.

Un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Général a été déposé en septembre 2014. Celui-ci sera complété par le projet établi par le SIDEC.

L'Agence de l'eau lance un nouvel appel à projets « économies d'eau ». Le SIDEC déposera un dossier courant mai 2015.

### **2. Planning**

Le planning proposé est le suivant :

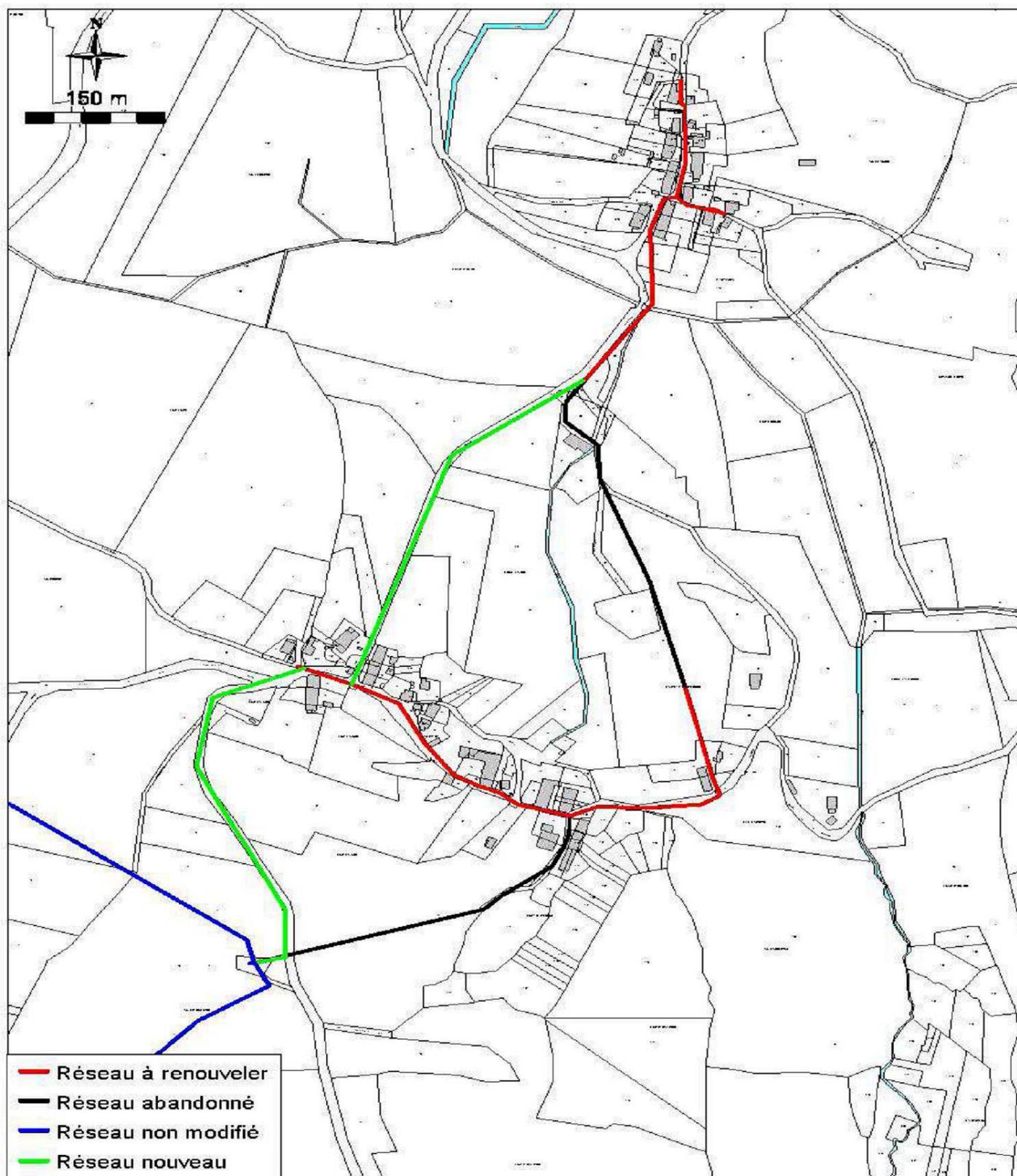
- Visite sur site et réalisation du projet : avril 2015
- Dépôt du dossier appel à projets Agence de l'eau : mai 2015
- Remise du DCE : octobre 2015
- Lancement de la consultation : novembre - décembre 2015
- Notification potentielle : janvier – février 2016
- Lancement effectif des travaux : envisageable printemps 2016 pour une première tranche

### **3. Discussion technique**

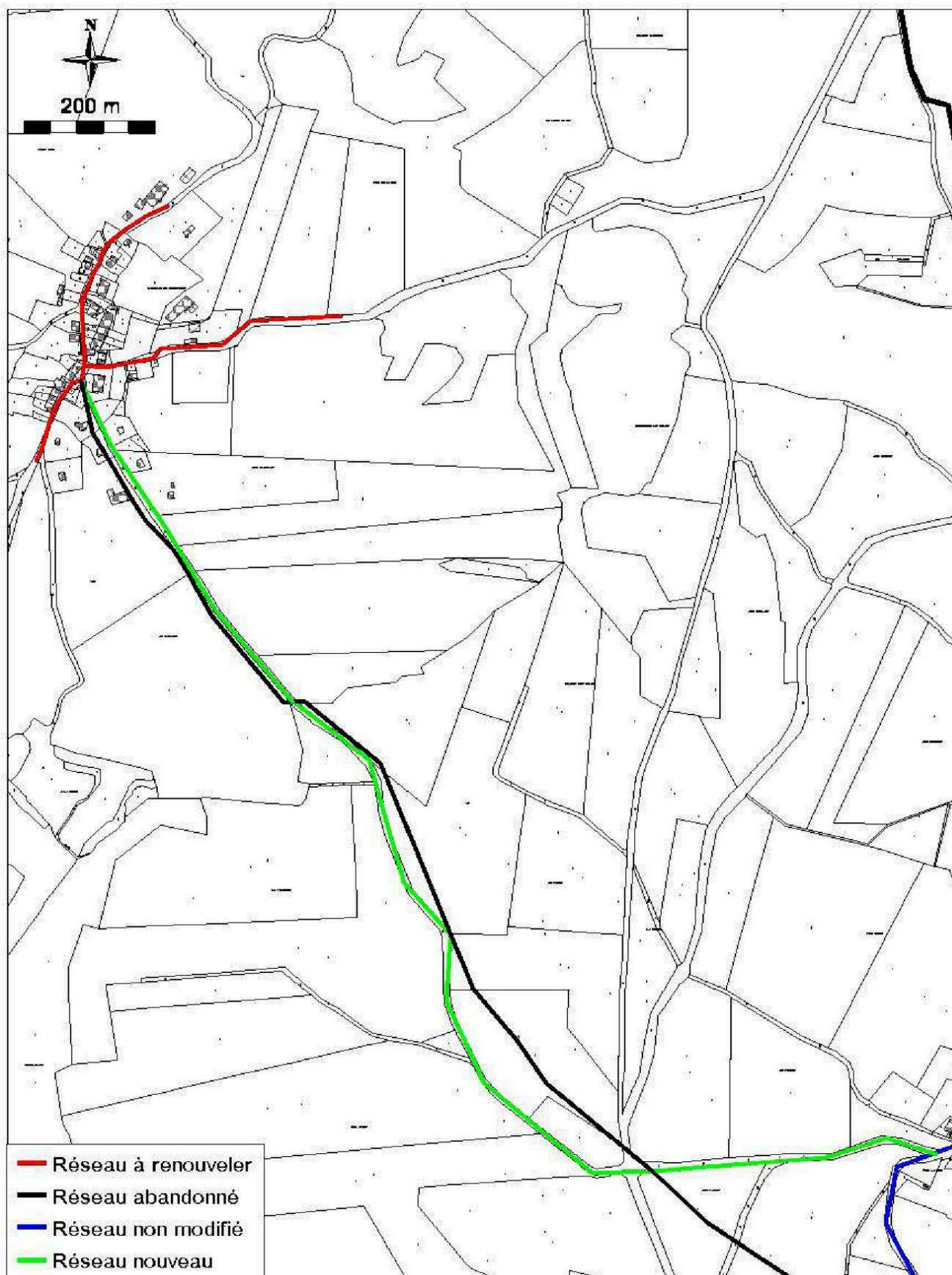
Il a été demandé d'étudier la possibilité :

- d'installer des conduites en PEHD sur les réseaux de transit afin d'éviter les fuites sur les raccords et de privilégier les tuyaux en fonte pour le village,
- d'installer une bâche à incendie afin d'améliorer la défense incendie,
- d'installer des compteurs abonnés avec télérelèves.

#### 4. Travaux



La partie de travaux à réaliser de la tranche 1 à 4 totalise 2 km de réseau à renouveler avec une estimation à 439 000 euros. L'ancienne conduite présente dans les champs sera en partie abandonnée.



**La partie de travaux à réaliser de la tranche 5 à 9 totalise 3 km de réseau à renouveler avec reprise des branchements des particuliers et une sortie des compteurs abonnés en limite de propriété. Le coût des travaux de ces tranches 5 à 9 est estimé à 582 000 euros.**

La commune souhaite que les travaux soient réalisés assez rapidement. Ainsi Monsieur le Maire ne voit aucune objection à ce que les tranches soient regroupées.

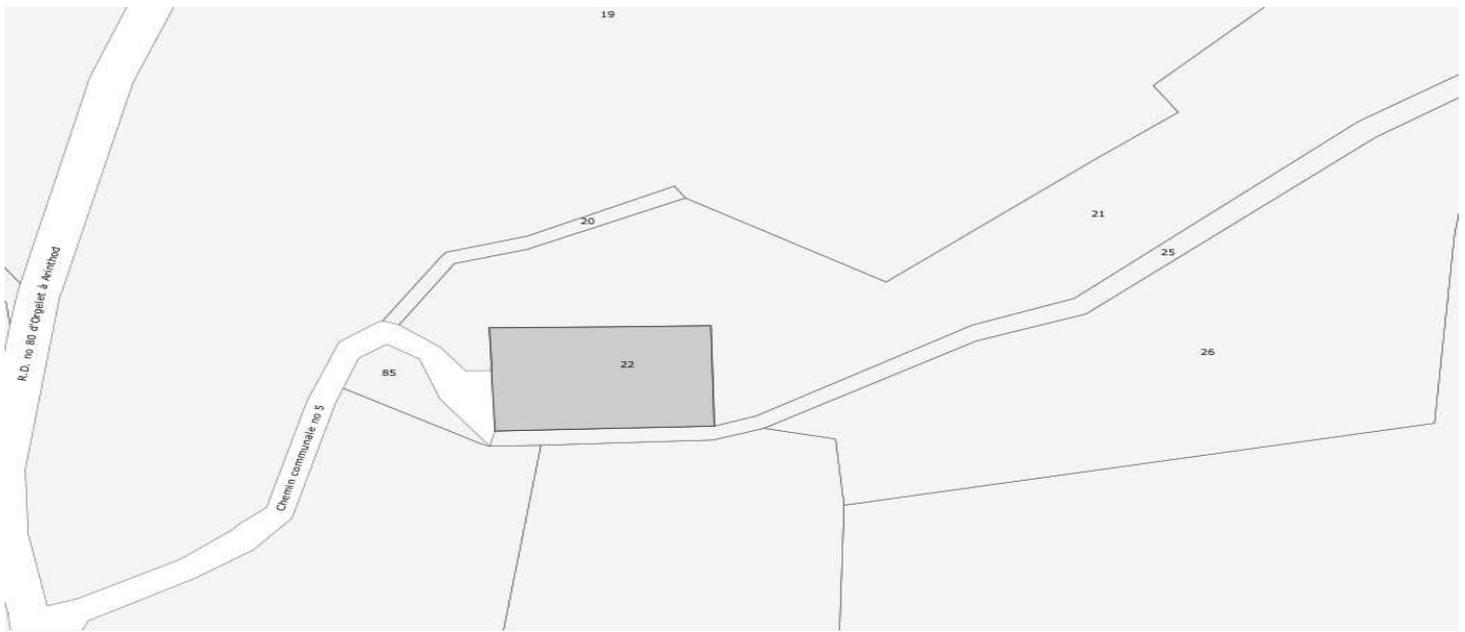
### **5. Tâches à faire**

Afin de préparer son budget prévisionnel 2015, Monsieur le Maire demande à ce que le SIDEDEC lui donne une estimation des frais de remboursement pour l'année 2015 : **frais estimés à 18 000.00 €**

Le SIDEDEC et la commune rencontreront le S.D.I.S. au sujet de la défense incendie. Une réflexion sera à mener pour étudier l'opportunité d'une défense incendie par bêche.

### **PROJET D'EXTENSION DU CIMETIERE**

Monsieur le Maire présente le plan actuel du cimetière et propose qu'une réflexion soit engagée pour l'agrandir étant donné que la parcelle 21 est une propriété communale.



Après discussion il est demandé à la commission travaux d'étudier le projet d'extension.

### **NATURA 2000 – INTERVENTION DE MARION GUITTENY**

Le contrat signé pour 5 ans en 2012 par la commune pour préserver les pelouses sèches est terminé et il serait souhaitable que l'entretien de ces terrains se poursuive.

La mairie doit décider de la suite à donner pour assurer la continuité par une gestion par pâturage et un entretien au broyeur.

Marion GUITTENY présente également la carte de biodiversité représentant les habitats naturels d'intérêt communautaire, les espèces patrimoniales, les espèces invasives et les sites les plus remarquables de la commune.

Ces documents sont consultables en mairie.

### **QUESTIONS DIVERSES**

- Mr Verne demande que la commune lui vende une parcelle de terrain communal jouxtant sa maison. Le conseil Municipal, afin de préserver l'intégrité de l'immeuble communal attenant ne donne pas son accord mais l'autorise à déposer des pierres d'enrochement le long du terrain pour empêcher tout stationnement gênant, source de la motivation de cette demande.

- L'entreprise Humbert Electricité nous fera une proposition de lampadaires d'occasion pour améliorer sur 3 ou 4 points l'éclairage public.

Séance du conseil municipal comprenant les délibérations n° 1-2015 et 2-2015

ANDRIOLO  
Elodie

GAY-RAVIER  
Laurence

LAMBERT  
Maëlle

POLY-MEYNIER  
Chantal

BOUQUEROD Marc

GROSPIERRE  
Franck

LAMBERT Michel  
Absent

LEVEQUE Patrick

CROLET Boris

HUMBERT Jacques

PROST Philippe